

## fin de l'enquête publique de l'étape 2, et après ?

La poursuite de la modernisation du Sillon alpin sud prévoit trois opérations :

- son raccordement à la ligne à grande vitesse Méditerranée au niveau de Valence TGV ;
- l'électrification de la ligne entre Saint-Marcel-lès-Valence et Moirans ;
- la modernisation et l'électrification entre Gières et Montmélian.

La phase d'enquête publique de cette étape 2, débutée le 26 janvier 2009 et coordonnée par le préfet de l'Isère, s'est terminée fin février. Les treize permanences tenues ont permis d'informer le public et de recueillir son avis sur l'intérêt général du programme d'aménagement, sur les mesures d'accompagnement proposées autour du projet et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Si aucune observation ne remet en cause l'utilité publique du projet, RFF reste attentif aux remarques formulées lors de chacune de ces concertations. La commission d'enquête indépendante, désignée par le Tribunal Administratif de Grenoble, a veillé au bon déroulement de l'enquête.

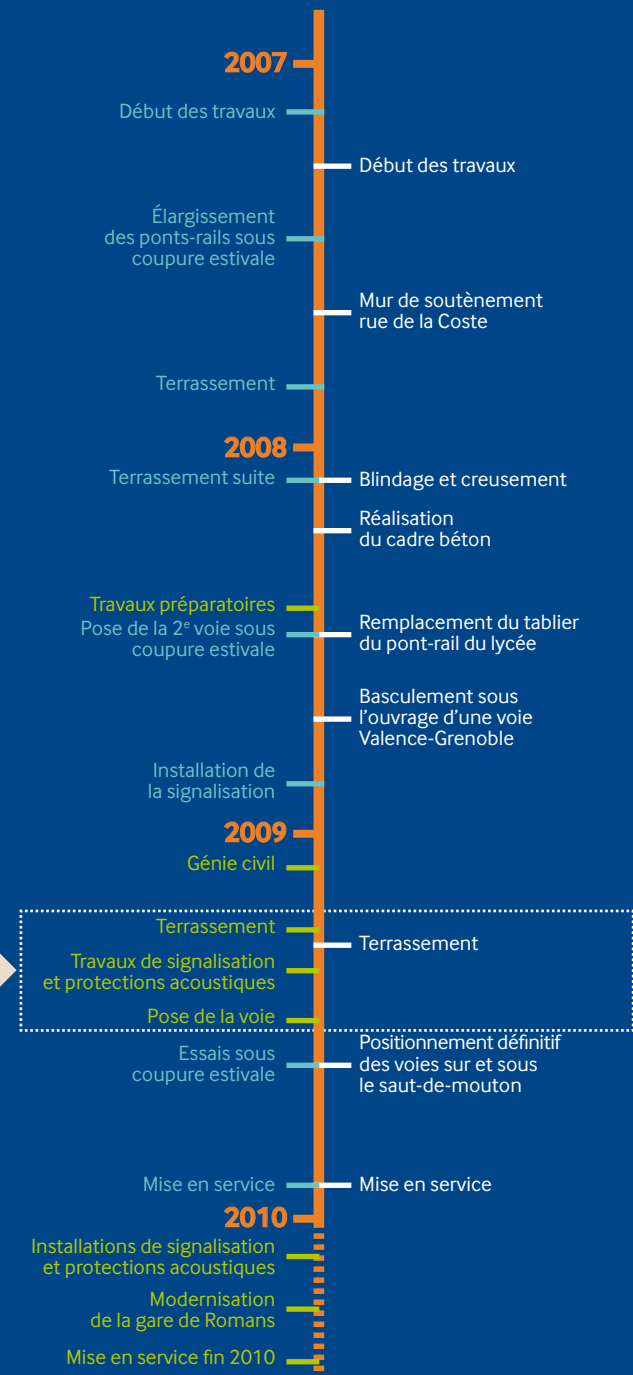
Prochaines étapes : la remise du rapport de la commission d'enquête au préfet dans les six mois, puis la parution d'un arrêté interpréfectoral (Savoie, Isère et Drôme) qui seront tous deux rendus publics et consultables auprès de l'ensemble des maires concernés.



Gare Valence TGV.

Poursuivre notre engagement sur le Sillon alpin sud, c'est offrir un service durable et collectif, tant pour les circulations TER que TGV et fret. Ainsi modernisé, électrifié et raccordé à la ligne à grande vitesse Méditerranée, le Sillon alpin sud devient synonyme de performance.

— DOUBLE VOIE  
— SAUT-DE-MOUTON  
— MODERNISATION ROMANS - SAINT-MARCELLIN



Retrouvez en exclusivité sur le site internet du Sillon alpin sud, le clip vidéo générique présentant les différentes étapes de modernisation et d'électrification : [www.sillonalpainsud.fr](http://www.sillonalpainsud.fr).

Pour toute information : [www.sillonalpainsud.fr](http://www.sillonalpainsud.fr)

FAENA - Bon à tirer client  
 sans correction  avec correction  
 Date Cachet et signature

### ROMANS-MOIRANS

## trains arrêtés pour un chantier accéléré



Du 21 mai au 6 septembre, aucun train ne circulera entre Romans et Moirans. Pendant ces 15 semaines, pas moins de 500 personnes vont se déployer sur le chantier du Sillon alpin sud pour relever, ensemble, un défi de taille : mettre en service dès la rentrée 2009 une ligne ferroviaire modernisée entre Saint-Marcellin et Moirans, après trois ans de travaux intensifs.

Dès le 6 septembre, à l'issue de cette 3<sup>e</sup> coupure estivale, les voyageurs retrouveront sur le Sillon alpin sud l'intégralité des 49 circulations ferroviaires TER quotidiennes du service 2009, avec une robustesse

rendue déjà meilleure grâce à la mise en service du saut-de-mouton de Moirans et de la double voie entre Saint-Marcellin et Moirans. C'est également à compter de la rentrée qu'un matériel roulant flambant neuf, acquis par la Région Rhône-Alpes, fera progressivement son entrée sur le Sillon alpin sud, améliorant considérablement le confort des voyageurs.

Le 13 décembre 2009 (date du changement de service 2010), les nouvelles infrastructures seront à même de soutenir le cadencement porté par la Région. Ce cadencement permettra le développement significatif de l'offre TER : davantage de trains (de l'ordre de + 30 %), un temps de parcours optimisé et des horaires plus lisibles et plus facilement mémorisables. Les travaux restant à réaliser entre Romans et Saint-Marcellin permettront à la Région, en décembre 2010, de déployer pleinement les services TER du Sillon alpin sud.

### Cinq coupures ponctuelles sur la ligne Lyon-Grenoble

La ligne Lyon-Grenoble sera également impactée avec une interruption des circulations, entre Rives et Grenoble, les 2 et 3 mai, 20 et 21 juin, 27 et 28 juin, 17 et 18 juillet ainsi que les 5 et 6 septembre 2009 (du vendredi minuit au dimanche midi).

La Région Rhône-Alpes et la SNCF reconduisent la mise en place d'un service de substitution sur la base quotidienne de 207 services de cars en remplacement des 49 TER.

Dès 2002, Grenoble Alpes Métropole s'est engagée aux côtés de l'État, de la Région Rhône-Alpes, des Conseils généraux de la Drôme et de l'Isère, de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, de RFF et de la SNCF sur le projet de modernisation de l'étoile ferroviaire grenobloise qui irrigue l'ensemble du bassin d'emploi de l'agglomération et de la région urbaine.

Ce projet, capital pour les liaisons en train sur l'axe du Sillon alpin Genève - Chambéry - Grenoble - Valence, permet d'augmenter de façon importante le nombre de TER répondant ainsi aux besoins quotidiens pour les déplacements vers les lieux de travail et les pôles d'enseignement.

En connectant les TER au réseau de transport de l'agglomération grenobloise, ce projet permet de diminuer le transport automobile individuel.

Les habitants et les entreprises de l'agglomération disposeront ainsi de liaisons performantes vers les grandes métropoles du nord de l'Europe et après la connexion sur la ligne TGV à Valence vers le bassin méditerranéen.

La Métro poursuit ce travail partenarial pour la deuxième phase qui concernera la section Gières-Montmélian, qui permettra d'accroître le nombre de dessertes TER des gares d'Échirolles, de Gières, du Grésivaudan et de créer de nouvelles haltes dans le sud et l'est de l'agglomération grenobloise.



M. Didier MIGAUD  
Président de La Métro

## Plus de facilités pour les personnes à mobilité réduite

Offrir une accessibilité maximale au plus grand nombre, c'est trouver des solutions pour **traverser les voies** (installation de passerelles, de passages souterrains équipés d'ascenseurs et de rampes d'accès), pour **sécuriser les déplacements sur les quais** (pose de bandes d'éveil en bordure de quais, revêtement de sol), pour **monter à bord des trains et en descendre facilement** (rehaussement des quais pour les mettre à une hauteur équivalente au plancher des trains, allongement des quais pour l'accueil de trains plus longs offrant davantage de places...).



Vinay : la nouvelle passerelle.



Poliénas : les bandes d'éveil.

Les quais rehaussés.



Tullins : le passage souterrain et les ascenseurs.

La rampe d'accès.



Les quais réaménagés.

Les ascenseurs.



Moirans : la halte de la Galifette.

### Quinze semaines chrono

La liste des travaux programmés cet été révèle une activité de chantier particulièrement intense ; le principal objectif étant d'achever les opérations de modernisation engagées :

#### Travaux de voie

- pose de la voie ferrée sur le saut-de-mouton de Moirans et raccordement des lignes ;
- doublement de la voie sur 8 km entre Saint-Hilaire-du-Rosier et La Sône (nécessitant la reprise de 5 ponts-rails) ;
- renouvellement des aiguillages permettant les changements de voie entre Moirans et Grenoble.

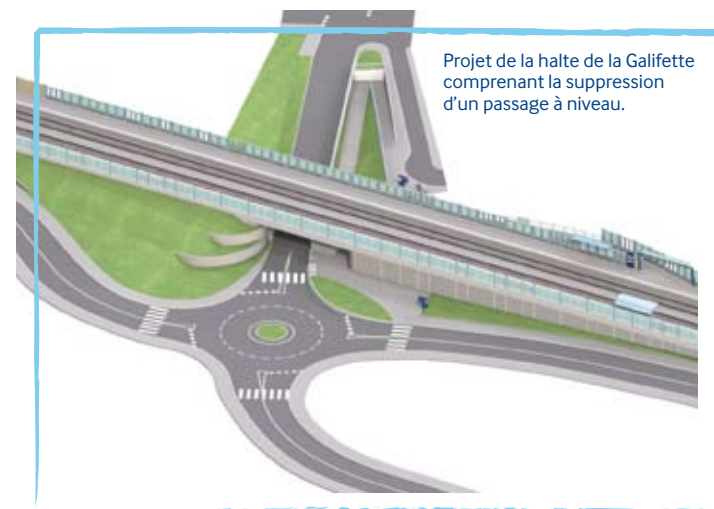
#### Adaptation de la signalisation et mise en service du poste de commande à distance de Moirans

#### Aménagement des gares et des quais

- rehaussement et allongement des quais en gares de Romans, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Marcellin et Moirans ;
- pose des ascenseurs en gare de Moirans ;
- fin des aménagements de la nouvelle halte de la Galifette à Moirans.

#### Autres opérations

- pose de murs antibruit à Moirans-la-Galifette et à Romans ;
- suppression de deux passages à niveau, à Vinay et à Moirans. ■



Projet de la halte de la Galifette comprenant la suppression d'un passage à niveau.

## SAUT-DE-MOUTON

### derniers équipements



La plate-forme de la future voie Lyon-Grenoble, qui va passer sur le saut-de-mouton, a été achevée en mars. L'installation des caténaires s'est poursuivie jusqu'à mi-avril.

Les équipes procèdent actuellement à la pose des traverses, rails et ballast. Ils finaliseront ensuite les travaux de signalisation et l'équipement du poste de commande à distance.

Viendra enfin le moment de passer aux essais. Le compte à rebours commence pour s'assurer d'une mise en service réussie le 6 septembre !

## SERVICE DE SUBSTITUTION

### les cars prennent le relais du 21 mai au 6 septembre

Afin de minimiser la gêne occasionnée à l'égard des clients, un service de cars de substitution est mis en place par la Région Rhône-Alpes et la SNCF, entre Valence Ville et Grenoble, durant cette dernière coupure estivale.

**Pour connaître les horaires des cars de substitution et vos correspondances**

**ALLOTer**  
0 891 67 68 00

\*0,22 €/min, du lundi au samedi de 7h à 19h  
Horaires, tarifs et services personnalisés

**www.ter-sncf.com**

**3635** trafic horaires billets services par téléphone

#### Points d'arrêt des cars

<b>Valence Ville</b>	Gare routière
<b>Valence TGV</b>	Gare TGV
<b>Romans</b>	Gare routière
<b>Saint-Hilaire-du-Rosier</b>	Village RD1092
<b>Saint-Marcellin</b>	Gare
<b>Vinay</b>	Mairie
<b>Poliénas</b>	Mairie
<b>Tullins</b>	Gare
<b>Moirans</b>	Gare
<b>Grenoble</b>	Gare routière, quai 1 à 5

Les points d'arrêt sont signalés par des panneaux et les cars sont repérables par un bandeau « Autocar travaux TER ». Deux services spéciaux de navette sont mis en place entre : Moirans-la-Galifette et la gare de Moirans ; Poliénas Village et la gare de Tullins.

## ACTEURS

**Frédéric Duchêne**  
Animateur territorial, chargé des dessertes TER du Sillon alpin  
Direction des transports et des technologies de l'information et de la communication, Région Rhône-Alpes



### la Région Rhône-Alpes et le service de substitution

#### Pourquoi un service de substitution est-il mis en place ? Pourquoi est-il organisé par la Région et exploité par la SNCF ?

Cette phase ultime de réalisation nécessite d'interrompre le trafic ferroviaire dans les deux sens, avant la mise en service à l'automne prochain.

Pour ne pas trop pénaliser les voyageurs, la Région Rhône-Alpes, dans son rôle d'autorité organisatrice du service public de transport régional, et la SNCF, exploitant les services du réseau TER, mettent en place des autocars afin de proposer une offre comparable pendant la durée des travaux.

#### Quelles sont les particularités du service ?

La circulation des trains est suspendue entre Romans-sur-Isère et Moirans, dans les deux sens, et les gares de Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Marcellin, Vinay, Poliénas, Tullins et Moirans-la-Galifette sont fermées commercialement au public durant toute la période de coupure. Les points d'arrêt des cars seront localisés soit devant les gares, soit décalés devant la mairie à

Vinay et Poliénas, et dans le village à Saint-Hilaire-du-Rosier. Deux services spéciaux de navette sont mis en place entre Moirans-la-Galifette et la gare de Moirans, et entre Poliénas Village et la gare de Tullins.

Comme les deux années précédentes, les services sont organisés pour respecter au mieux les horaires habituels et assurer les correspondances avec Valence TGV. Une information préalable des voyageurs, et notamment des abonnés, est assurée par la SNCF avec les moyens habituels (e-mail, sms, affiches en gare, fiche horaires spécifique...). Elle est également disponible en consultant le site web régional de la SNCF : [www.ter-sncf.com/rhone\\_alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes)

#### À qui est-il accessible ?

Le service de substitution est accessible à tous les voyageurs, abonnés ou non, puisque ce sont les services TER proposés pendant cette période de travaux. Tout est fait pour assurer la continuité du service public.